



Comptes économiques rapides de la Guadeloupe en 2021 Un rebond entravé par le prolongement des restrictions sanitaires et les mouvements sociaux de fin d'année.

En 2021, la croissance économique de la Guadeloupe s'établit à + 1,9 % en volume (+ 6,8 % pour la France entière), un rebond faible au regard de la forte chute (- 5,1 %) liée à la crise sanitaire de 2020 (- 7,8 % pour la France entière). La dynamique de relance n'atteint pas le niveau escompté.

Si les indicateurs macroéconomiques de la Guadeloupe sont mieux orientés en 2021, des tensions persistent : ajoutées à la crise sanitaire, les revendications sociales et politiques de fin d'année ont un impact sur l'activité. Ainsi, l'amorce de la reprise a bien été initiée par la forte augmentation des importations (+ 7,6 %), mais la consommation des ménages et la dépense des administrations publiques restent contenues, freinées notamment par les manifestations sociales de fin d'année.

L'investissement progresse mais le contexte économique et social limite l'ampleur de sa croissance à + 4,9 % et son niveau reste inférieur de 4,7 % en volume à celui de 2019. Les exportations de biens et services pâtissent cette année encore d'un secteur touristique sinistré qui ne permet pas de retrouver le niveau de 2019.

Le Produit intérieur brut (PIB) de la Guadeloupe atteint 8,9 milliards d'euros en 2021, soit une hausse en volume de 1,9 % (figure 1). La Guadeloupe est la région d'Outre-mer la plus marquée par la crise sanitaire en 2020. Elle est aussi celle qui connaît le rebond le plus faible : son PIB est inférieur en volume de 3,3 % à celui de 2019 (- 1,5 % au niveau national) (figure 2). Par ailleurs, la population continue de diminuer : entre 2013 et 2021, elle est en recul de 0,8 % en moyenne par an.

La progression du PIB conjuguée à la baisse de la population entraîne une hausse du PIB par habitant. Celui-ci atteint 23 739 euros en 2021, soit une hausse, de 3,0 % par rapport à 2020 en euros constants. Toutefois, il reste en deçà de son niveau de 2019 (- 1,5 % en volume), creusant l'écart avec la Martinique où le PIB par habitant atteint 25 713 euros, en augmentation de 1,4 % en volume par rapport à 2019. En Guyane, le PIB par habitant s'élève à 15 659 euros en 2021 et à 36 930 euros au niveau national.

Les importations redémarrent

En 2021, les importations guadeloupéennes augmentent fortement, de 7,6 % en volume, mais restent inférieures à leur niveau d'avant crise (- 4,5 % en volume).

1. Une demande insuffisante pour rattraper le niveau de 2019

Les principaux agrégats et leur évolution (en millions d'euros courants et en %)

	2021	Evolution 2020/2021			Contribution à la croissance (points)
		Volume	Prix	Valeur	
Produit intérieur brut	8 912	1,9	0,6	2,5	1,9
Consommation des ménages	5 122	2,5	2,0	4,6	1,4
Consommation des administrations publiques	4 313	-0,6	0,5	-0,2	-0,3
Investissement	1 598	4,9	2,2	7,2	0,8
Imports de biens et services	3 315	7,6	6,3	14,3	-2,5
Exports de biens et services	983	8,3	6,3	15,2	0,8
Variations de stocks	211	///	///	///	1,6

Source : Insee ; CEROM, Comptes rapides.

Elles contribuent pour - 2,5 points à la croissance.

Les importations de carburant connaissent une hausse apparente de 15,0 % en volume. Néanmoins elles n'alimentent pas l'économie locale, car les volumes importés sont intégralement réexportés vers d'autres territoires, en particulier vers la Guyane, qui a peu été approvisionnée par la raffinerie de la Martinique. Toutefois, le regain économique a généré une croissance de 10 % de la

demande en carburant par rapport à 2020. Cette hausse a pu entièrement être satisfaite par les stocks importants de produits pétroliers non consommés de 2020, en lien avec la baisse des activités de transport fortement affectées par la crise sanitaire. Ce déstockage a également eu un effet bénéfique sur les prix à la pompe. En effet, les prix à l'importation des produits pétroliers augmentent de 33,3 % en 2021, mais le déstockage permet de limiter à 18,7 % la répercussion de cette hausse sur les prix à la pompe.

Autre indicateur traduisant la reprise de l'activité, les importations de biens manufacturés sont en augmentation de 10,0 % en volume. En particulier, les importations de matériels de transport progressent de 19,8 %. Cela concerne surtout l'industrie automobile (+ 28,6 %), en lien avec la hausse de 6,3 % des immatriculations de véhicules neufs. Comme en 2020, les importations de produits de l'industrie pharmaceutique progressent nettement (+ 14,5 % après + 7,4 % en 2020), principalement en raison de la pandémie qui se poursuit et des campagnes de vaccination initiées fin décembre 2020 et qui se déroulent principalement en 2021 (figure 3).

Les exportations pâtissent d'un secteur touristique sinistré

Les exportations rebondissent de 8,3 % en volume en 2021, mais restent très inférieures à leur niveau de 2019 (- 25,9 % en volume) à cause d'un secteur du tourisme qui reste fortement sinistré. Elles contribuent pour 0,8 point à la croissance.

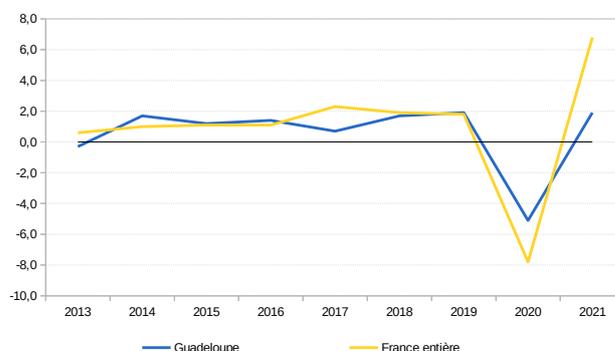
Toujours limité par la crise sanitaire, le trafic aérien n'a pas pu redécoller et progresse timidement (+ 0,7 %) pour atteindre 1,3 million de passagers. Son niveau est inférieur de moitié à celui de 2019 (2,5 millions de passagers). La structure des parts de marché évolue en 2021 : celle d'Air Caraïbes augmente au détriment des compagnies non basées sur le territoire. Cela se traduit par des exportations de transport en hausse et des importations de transport en baisse.

Avec 680 900 nuitées en 2021, l'activité hôtelière guadeloupéenne reste inférieure de 44,0 % à celle de 2019. L'application des motifs impérieux pour les déplacements entre la Guadeloupe et la France métropolitaine entre fin janvier et début juin ainsi que les mouvements sociaux de fin d'année expliquent en partie cette difficulté à retrouver le niveau d'avant-crise. Ainsi, le transport aérien et les dépenses des touristes contribuent faiblement à l'augmentation des exportations guadeloupéennes : respectivement de 0,8 et 0,9 point.

Les exportations agricoles contribuent pour 0,9 point à la hausse des exportations totales, grâce aux productions phares que sont la banane, le sucre et le rhum. Suite au passage de l'ouragan Maria en 2017 qui affecte sensiblement les récoltes de 2017 et 2018, les volumes exportés de bananes repartent progressivement à la hausse avec 58 700 tonnes en 2021, soit un écart de 45 % en quatre ans, malgré un environnement particulièrement concurrentiel avec la « banane dollar » provenant d'Amérique latine.

2. La croissance rebondit faiblement en 2021

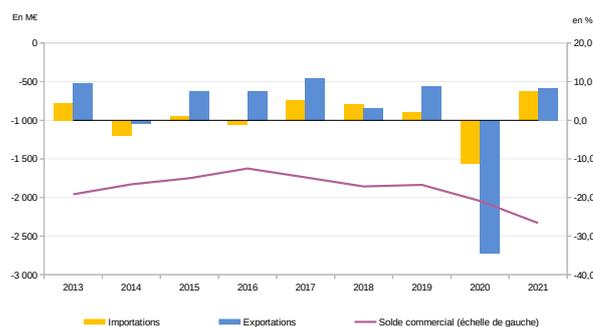
Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; CEROM, Comptes rapides.

3. Les échanges commerciaux se redressent timidement

Evolution du solde commercial en valeur (millions d'euros) et des importations et exportations en volume (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; CEROM, Comptes rapides.

Au final, le déficit de la balance commerciale se creuse et contribue négativement à l'évolution du PIB en volume (- 1,7 point). Néanmoins, la hausse des importations reste un indicateur de bonne santé économique. En effet, dans un territoire insulaire et très éloigné de son principal partenaire commercial, la France métropolitaine, les importations sont le seul moyen de répondre à la demande en certains biens et services qui ne sont pas produits sur place.

La consommation des ménages en deçà de son niveau d'avant crise

Dans un contexte de baisse continue de la population et d'une inflation qui s'accélère à partir du second semestre 2021 (+ 3,3 % en glissement annuel à fin novembre), la consommation effective des ménages progresse en volume de 2,5 % en 2021. Toutefois, ce rebond n'est pas suffisant pour se rapprocher de son niveau d'avant-crise (- 2,4 % en volume par rapport à 2019).

Si la hausse des importations laisse augurer d'un rebond de la consommation des ménages plus important, les restrictions sanitaires persistantes et mouvements sociaux entravent sa reprise. Cette situation contraint les entreprises à augmenter leurs stocks à un niveau tel qu'ils contribuent pour 1,6 point à la croissance.

Le rebond modéré de la consommation des ménages se retrouve également dans l'évolution des encours de crédits à la consommation de + 3,7 %, à peine supérieure à celle de 2020, elle est bien loin de l'augmentation moyenne de 6,2 % par an entre 2011 et 2019. En témoignent les immatriculations de véhicules de voitures particulières et commerciales dont les ventes, bien qu'ayant progressé en 2021 (+ 4,2 %), restent à un niveau inférieur de 24,0 % à celle de 2019.

L'assouplissement des mesures sanitaires en matière d'ouverture des restaurants a permis un redémarrage de l'activité principalement grâce à la clientèle locale. Le secteur connaît un rebond de son activité (+ 20 % environ) après une chute d'un tiers l'année précédente (*figure 4*).

La dépense publique en retrait

La dépense des administrations publiques, qui correspond aux dépenses, y-compris rémunérations, mais hors investissement de ces dernières, est en baisse de 0,6 % en volume. En 2020, elle était en progression de 0,9 %, répondant à la volonté affichée par les pouvoirs publics de maintenir les dépenses pour soutenir l'économie (administrations et enseignement) et de répondre aux besoins sanitaires liés à la crise du Covid 19 (secteur de la santé).

La baisse des dépenses en 2021 est issue essentiellement de la chute des coûts de fonctionnement (- 15,6 % après - 5,9 % en 2020) en particulier des consommations intermédiaires (- 21,0 %). En effet la réduction du personnel sur site et le recours au télétravail lorsque cela était possible contribue à réduire les charges (eau, électricité, etc.).

Dans le détail, la consommation des administrations publiques (hors santé) contribue négativement à la croissance (- 0,8 point), tandis que la consommation des administrations en lien principalement avec le secteur de la santé progresse et contribue à hauteur de 0,5 point à la croissance.

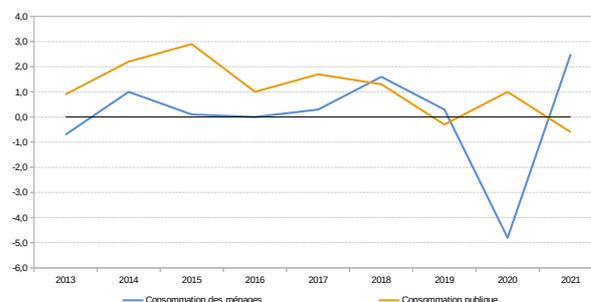
L'investissement progresse mais le contexte économique et social limite son ampleur

Afin de soutenir l'économie, le gouvernement a mis en place une batterie de mesures depuis le début de la pandémie en 2020. Parmi celles-ci, le chômage partiel et le recours aux Prêts Garantis par l'État (PGE) continuent d'être mobilisés en 2021, mais de façon dégressive. Dans ce contexte, les indicateurs de l'investissement privé sont plutôt bien orientés mais restent en deçà des niveaux de 2018 et 2019. La crise sanitaire qui perdure, les mouvements sociaux et les troubles à l'ordre public survenus en fin d'année pèsent fortement sur l'activité des entreprises. Ainsi, la formation brute de capital fixe (FBCF) augmente de 4,9 % en volume en 2021, mais ne retrouve pas le niveau de 2019 (- 4,7 % d'écart). Elle contribue pour 0,8 point à la croissance.

En l'espace d'une dizaine d'années, l'investissement privé progresse beaucoup plus rapidement que l'investissement public. En 2021, il représente 74,4 % de l'investissement total (+ 5,8 points par rapport à 2012) et il progresse de 6,7 % en valeur sur un an.

4. La consommation des ménages, moteur de la croissance

Évolution de la consommation des ménages et des administrations en volume (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; CEROM, Comptes rapides.

5. Rebond des investissements privé et public

Montant des investissements privé et public (en millions d'euros courants) et évolution (en %) du total en volume



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; CEROM, Comptes rapides.

En particulier, en valeur, les importations de biens d'investissement augmentent de 12,2 % sur un an (- 9,5 % en 2020). Les crédits d'investissement aux entreprises sont portés principalement par les secteurs primaire et secondaire, les chefs d'entreprise du secteur du tourisme et des services marchands restent pour leur part pessimistes dans un contexte jugé encore « très incertain » (*figure 5*).

Les signaux sont aussi contrastés sur le marché de l'immobilier. Le nombre de permis de construire chute pour la troisième année consécutive (- 6,5 % sur un an, après - 20,1 % en 2020). Dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas, l'encours des crédits à l'habitat maintient sa progression au même rythme qu'en 2020, soit + 4,0 % en 2021 (+ 6,2 % en 2019). Les crédits immobiliers des entreprises repartent également à la hausse (+ 3,9 % en 2021, contre - 0,8 % en 2020).

Contrairement aux dépenses de fonctionnement, l'investissement du secteur public progresse de 8,8 % en valeur contre une baisse de 20,6 % en 2020. S'élevant à environ 409 millions d'euros, l'investissement public reste néanmoins éloigné de son niveau de 2019 et l'écart avoisine 50 millions d'euros. Cette difficulté à porter des investissements se reflète sur les montants des crédits consentis aux collectivités locales en 2021 : ils diminuent de 4,3 % sur un an (après + 1,5 % en 2020). Le repli du financement des collectivités locales témoigne de la fragilité de leur situation financière.

Définitions

Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure la richesse produite sur un territoire donné, grâce à la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits sur le territoire. Il est publié en volume et en valeur.

L'**évolution en volume ou en « euros constants »** permet de mesurer l'évolution du PIB d'une année sur l'autre, indépendamment de l'évolution des prix. Elle décrit l'évolution des quantités produites et fournit la croissance de l'économie.

L'**évolution du prix du PIB** mesure l'évolution de tous les prix présents dans l'économie : prix à la consommation des ménages (IPC), prix à la consommation des administrations, prix de l'investissement et prix du commerce extérieur.

L'**évolution globale** (volume et prix) fournit l'évolution du PIB en valeur.

Les **importations** sont comptabilisées en négatif dans le calcul du PIB, en effet elles n'ont pas été produites sur le territoire.

Le **pouvoir d'achat** correspond au volume de biens et services qu'un revenu permet d'acheter. L'évolution du pouvoir d'achat des ménages est calculée en retranchant au taux de croissance du revenu disponible brut des ménages, le taux de croissance du déflateur de la dépense de consommation finale en comptabilité nationale. Ce dernier diffère quelque peu du taux de croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC), principalement parce que son champ est plus large que celui de l'IPC.

L'**indicateur du climat des affaires** est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEDOM au moyen d'une analyse en composantes principales. Il a pour objectif de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête. Afin d'en faciliter la lecture, il est centré autour de 100 (moyenne de longue période) et a un écart-type de 10. Si la valeur de celui-ci est supérieure (respectivement inférieure) à 100, l'opinion des chefs d'entreprise sur l'activité est jugée favorable (respectivement défavorable).

La **cotation des entreprises** est attribuée par l'IEDOM. Elle tient non seulement compte de la documentation comptable des entreprises mais aussi d'éléments qualitatifs qui sont portés à sa connaissance par les dirigeants. À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles : depuis avril 2020, l'IEDOM a adapté son processus de cotation des données des bilans arrêtés et s'attache à recueillir, par le biais d'un questionnaire adressé à chaque dirigeant, les éléments d'information sur la situation financière actuelle de leur entreprise. La cotation « Forte » correspond aux toutes cotes de crédit 3, la « Correcte » aux toutes cotes de crédit 4, la « Faible » aux toutes cotes de crédit 5, la « Très faible » aux cotes de crédit 6 et la « Menacée » aux cotes de crédit 7 à P.

Méthodologie

Les comptes économiques rapides : une estimation précoce de la croissance

Produits par l'Insee, en partenariat avec l'AFD et l'Iedom dans le cadre du projet Cerom, les comptes rapides de la Guadeloupe reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée. Il ne s'agit pas des comptes définitifs : les estimations pourront faire l'objet d'une révision à chaque campagne jusqu'à ce que la totalité des données de l'année soient connues.

Les comptes économiques sont en « base 2014 »

Depuis 2017, les comptes économiques sont réalisés en « base 2014 ». Les changements de base sont opérés régulièrement afin de tenir compte de l'évolution du fonctionnement de l'économie. Le dernier changement intègre les modifications conceptuelles et méthodologiques introduites par la mise à jour du Système Européen des Comptes paru en 2010 (SEC 2010). Les principales modifications concernent le champ des dépenses comptabilisées en investissements, élargi pour inclure les dépenses en recherche et développement, ainsi que les systèmes d'armes. Le trafic de stupéfiants et la production de la banque centrale sont également pris en compte. Toutes les recommandations du SEC 2010 n'ont néanmoins pas été transcrites dans les comptes des Antilles et de la Guyane, soit qu'ils relèvent de la prérogative nationale, soit qu'ils ne sont pas jugés pertinents au niveau régional.

Les changements introduits par une base sont tels que deux comptes de bases différentes ne sont pas comparables en niveaux. Pour assurer la comparabilité des séries de comptes du passé avec la série de comptes élaborée dans la base actuelle, il est nécessaire de recalculer entièrement les premiers selon les concepts et méthodes retenus dans la base actuelle. Il n'est donc pas pertinent de comparer les chiffres publiés aujourd'hui en base 2014 avec les chiffres publiés précédemment en base 2005 ou 1995. Afin d'effectuer des comparaisons spatiales ou temporelles, il faut disposer de l'ensemble des données rétrogradées en base 2014.

Des comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie guadeloupéenne

Le modèle utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économique, de type keynésien, dit « quasi-comptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année donnée à partir d'hypothèses d'évolutions de l'offre et de la demande de biens et services. Aux Antilles-Guyane, ce modèle est construit avec 22 branches et 22 produits. Le modèle s'appuie sur le TES (Tableau des Entrées-Sorties) de la Comptabilité Nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. La projection du compte se fait selon la méthode de Leontief, fondée sur les interactions entre branches, et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l’Outre-mer (CEROM) réunit, depuis 2004, les Instituts d’émission (IEDOM-IEOM), l’Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d’Outre-mer : l’Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l’Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISÉE), l’Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l’élaboration des comptes rapides, la modélisation de l’évolution des économies et la publication d’analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d’Outre-mer.

Pour en savoir plus :

« [Les comptes économiques de la Guadeloupe](#) » consultables sur les sites du CEROM et de l’Insee

« [Rapport annuel économique 2021 IEDOM Guadeloupe](#) », édition 2021

« [Bilan économique 2021 - Guadeloupe](#) », Insee Conjoncture n°19, juin 2022

Cornut M., Louis J., Minatchy M., Lauret D., « [Un recul de l’activité économique de 20 % pendant le confinement](#) », Insee flash n°136, juillet 2020

Garandau C., « [L’économie guadeloupéenne de 2000 à 2018 : l’activité redémarre 5 ans après la crise économique et sociale de 2009](#) », CEROM, février 2021